Le CSA nomme Delphine Ernotte Cunci à la présidence de France Télévisions

Réuni en assemblée plénière le 23 avril 2015, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a nommé Delphine Ernotte Cunci, actuelle directrice générale d'Orange, à la présidence de France Télévisions. La loi du 15 novembre 2013 avait modifié, pour plus de transparence, l'article 47-4 de la loi du 30 septembre 1986 et rendu au CSA le pouvoir de nomination des présidents de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France et la société en charge de l'audiovisuel extérieur de a France) qui relevait précédemment du président de la République. Alors que le régulateur a souhaité la procédure totalement secrète, la nomination de la nouvelle présidente de France TV a essuyé de nombreuses critiques («*procédure antidémocratique*», «*aucune transparence*» «*secret de Polichinelle*»). Ainsi, les réactions des médias, des prétendants déçus et des réseaux sociaux sont particulièrement sévères à l'égard du CSA qui a mis en ligne sa décision de nomination motivée ainsi que le projet stratégique que la nouvelle présidente a présenté pour France Télévisions.